

Appel à projets n° 2017-02-03

Création d'un service d'accompagnement médico-social (SAMSAH) pour adultes avec autisme et/ou présentant des troubles envahissants du développement dans le département de la Savoie

Avis de classement de la commission de sélection des projets

20 places à répartir sur territoires :

- Aix-Les-Bains/Chambéry/Avant pays savoyard/La Rochette (10 places)
- Albertville/Tarentaise/Maurienne/Saint-Pierre-d'Albigny/Aiguebelle (10 places)

Les candidats pouvaient répondre pour couvrir les besoins de l'un ou l'autre des secteurs, ou pour les deux secteurs. 3 dossiers ont été reçus à l'ARS et au Département de Savoie, dont :

APEI d'Alberville - Les Papillons Blancs pour le secteur Aix-Les-Bains/Chambéry/Avant pays savoyard/La Rochette (10 places)

APEI de Chambéry pour le secteur : Albertville/Tarentaise/Maurienne/Saint-Pierre-d'Albigny/Aiguebelle (10 places)

Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie pour les deux secteurs (20 places).

Le classement de la commission est le suivant :

N° 1 à l'unanimité des voix, **APEI d'Alberville - Les Papillons Blancs** ;

N° 2 à l'unanimité des voix, **Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie** sous réserve que le candidat adapte son projet dans la mesure où il concernait 20 places, et qu'il ne resterait que 10 places *pour le secteur Aix-Les-Bains/Chambéry/Avant pays savoyard/La Rochette*

A l'unanimité des voix, la commission décide de ne pas classer le projet de l'**APEI de Chambéry**, au motif qu'il n'apportait pas une réponse suffisante aux prescriptions du cahier des charges.

Fait à Chambéry, le 3 juillet 2017

Le co-président de la commission

(ARS)

Mr Loïc MOLLET

Le co-président de la commission

(CD 73)

Mme Rozenn HARS